



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA REGION FRANCHE-COMTE

Avertissement :

Dans le cadre de l'expérimentation du certificat de projet, le présent formulaire est fourni à titre indicatif, il vise à aider le demandeur à renseigner les informations nécessaires requises à l'article 1 du décret n°2014-358 du 20 mars 2014 relatif à l'expérimentation d'un certificat de projet .

Demande de certificat de projet

Article 1 du décret n° 2014-358 du 20 mars 2014 relatif à l'expérimentation d'un certificat de projet

Cadre réservé à l'administration :

date de réception :

N° d'enregistrement :

Identification de la demande

Intitulé du projet :

Département(s) de la demande :

Demandes déposées conjointement (cochez le cas échéant la ou les cases correspondantes) :

- ✓ **demande d'examen au cas par cas** préalable à la réalisation d'une étude d'impact :
(art. L. R.122-3 du code de l'environnement)
- ✓ **demande de certificat d'urbanisme :**
(art. R.410-1 et suivants du code de l'urbanisme)
- ✓ **demande tendant à examiner si le projet est susceptible de donner lieu à des prescriptions de diagnostic archéologique :**
(art. R. 523-12 du code du patrimoine)

1. Identité du demandeur

Le demandeur sera le bénéficiaire du certificat de projet

Vous êtes une personne physique :

NOM :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Tél. :

Fax :

Vous êtes une personne morale :

Dénomination ou raison sociale :

RCS / SIRET : |_ _ _ _ | | _ _ _ _ | | _ _ _ _ | | _ _ _ _ _ _ |

NOM, prénom, qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Tél. :

Fax :

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, ou de projet faisant partie d'un programme de travaux plus important, même phasé dans le temps, listez l'ensemble des maîtres d'ouvrage :

-
-

2. Description du projet :

Décrivez le projet en fonction des informations en votre connaissance : nature du projet et des travaux envisagés, dans sa phase de réalisation (étapes, calendrier prévisionnel, ...) et dans sa phase d'exploitation. Vous pouvez vous aider des éléments contenus dans la fiche 1 en annexe.

Le cas échéant, vous pourrez compléter votre note par des plans, croquis ou photos (en supplément des pièces mentionnées à la rubrique 6)

3. Localisation du projet :

Adresse postale du (ou des) terrain(s) du projet :

Références cadastrales :

Superficie du (ou des) terrain(s) (en m²) :

Le projet concerne-t-il un ou plusieurs départements ? Si oui lesquels ?

(NB : le certificat de projet ne pourra être délivré que pour des projets situés sur le territoire de la région Franche-Comté)

4. Caractéristiques de la zone d'implantation du projet

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu du projet et ses abords ?

(présence de bâtiments et le cas échéant, leurs caractéristiques et leur devenir dans le cadre du projet, activités humaines actuelles sur le site et à proximité, présence à proximité du site de zones d'habitat, ...). Des éléments d'**historique du site** pourront être mentionnés.

Décrivez succinctement l'état initial de la zone d'implantation et de ses abords (voir fiche 2 en annexe) :

5. Effets potentiels du projet sur l'environnement

Décrivez en fonction des informations en votre possession, les effets potentiels de votre projet sur l'environnement (voir fiche 2 en annexe) :

(Il n'est pas nécessaire de renseigner cette partie si une demande d'examen au cas par cas est déposée conjointement à la présente demande de certificat de projet)

6. pièces à fournir

- **Un plan de situation** au 1/25000 ou à défaut, à une échelle comprise entre 1/16000 et 1/64000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe), précisant les limites de propriété, de voie d'accès, ... ;

- **Un plan ou des photos aériennes des abords du projet**, à une échelle comprise entre 1/2000 et 1/5000, précisant l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau, ...

- **Un plan du projet** (emplacements, voirie, ...) ;

- Si possible des **photographies** permettant de situer le projet dans son environnement proche / lointain

- **Toute autre pièce utile** à l'examen du projet (éventuelles études déjà menées, autorisations obtenues précédemment au titre par exemple de la loi sur l'eau, urbanisme, défrichement, ICPE,...)

A qui adresser votre demande de certificat de projet ?

Votre interlocuteur concernant le certificat de projet est le garant départemental correspondant au lieu d'implantation de votre projet.

C'est à lui qu'il s'agira d'adresser votre demande de certificat de projet :

✓ **département du Doubs :**

M. Régis HONORE (*Direction Départementale des Territoires du Doubs*)

Tel : 03 81 65 69 75 ; courriel : ddt-certificatdeprojet@doubs.gouv.fr

✓ **département du Jura :**

M. Thierry PONCET (*Direction Départementale des Territoires du Jura*)

Tel : 03 84 86 80 01 ; courriel : ddt-directeur@jura.gouv.fr

✓ **département de la Haute-Saône :**

M. Gilles QUERINI (*Direction Départementale des Territoires de la Haute-Saône*)

Tel : 03 63 37 92 11 ; courriel : ddt-directeur@haute-saone.gouv.fr

✓ **département du Territoire de Belfort :**

Mme Bénédicte BRINI (*Direction Départementale des Territoires du Territoire de Belfort*)

Tel : 03 84 58 87 21 ; courriel : certificatdeprojet90@territoire-de-belfort.gouv.fr

Il est recommandé de prendre contact avec votre garant départemental préalablement à tout dépôt de demande.

- fiche 1 -

Éléments de description du projet

Dans la mesure du possible, il conviendra de renseigner la demande avec les éléments suivants selon la nature de votre projet :

description générale du projet :

- *s'il s'agit d'un nouveau projet ou d'une extension d'un projet existant ?*
- *si ce projet s'inscrit dans un programme de travaux plus vaste (ex : installation d'une entreprise prévue en parallèle de la création d'une zone d'activité commerciale avec adaptation de voirie, ...) ?*
- *les délais de réalisation envisagés*
- *les activités prévues*
- *s'il s'agit d'un établissement recevant du public (capacité envisagée)*

description des travaux de construction et d'aménagement :

- *l'emprise totale du projet, la surface de plancher construite*
- *si le projet nécessite un défrichage (surface et propriété des parcelles concernées si elle est connue)*
- *la surface imperméabilisée et le bassin versant dont les écoulements sont interceptés, s'il est déterminé*
- *si le projet nécessite un affouillement ou exhaussement du sol*
- *si le projet nécessite des travaux de démolition (nature, surface, ...)*
- *en cas de construction annexe d'un parking : nombre de places de stationnement et modalités prévues*
- *intervention en cours d'eau*
- *si le projet concerne ou implique la création, le renforcement, le déplacement ou la suppression d'ouvrages hydrauliques (barrages, digues,...)*
- *les caractéristiques des aménagements prévus pour le ski alpin et les remontées mécaniques (surfaces, capacités d'accueil, production de neige artificielle...)*

pour les projets de zones d'activités économiques :

- *le nombre de lots, de constructions, d'entreprises envisagées,*
- *la procédure suivie si elle est connue (permis d'aménager ou ZAC)*

pour les projets de lotissement :

- *le nombre de lots, le nombre et la typologie des logements envisagés*
- *s'il y a création ou aménagement de voies, espaces ou équipements communs à plusieurs lots*

pour les projets d'activité commerciale :

- *la surface de vente*
- *les surfaces ou volumes de stockage de biens et les caractéristiques des biens stockés*

pour les projets d'établissement à but touristique :

- *la capacité d'accueil (emplacements, habitations, chambres, ...)*

pour les projets d'unité de production électrique :

- *les installations prévues et leur puissance envisagée*
- *les puissances installées au moment de la demande de certificat de projet*
- *l'existence éventuelle d'un droit d'eau, règlement d'eau, fondé en titre...*

pour une installation d'élevage :

- les effectifs concernés
- les volumes concernés
- la gestion des effluents
- dans la mesure de la connaissance disponible, le classement du projet au regard de la nomenclature des ICPE (disponible sur le lien : http://www.ineris.fr/aida/liste_documents/1/18028/1)

pour une installation industrielle ou agroalimentaire:

la consistance de l'activité prévue, de la livraison des matières premières jusqu'à l'expédition de produits finis, notamment :

- les stockages (matières premières, en-cours de fabrication, produits finis, dont de matières dangereuses et combustibles)
- les activités connexes à l'activité principale (par exemple, chaufferie nécessaire pour le maintien en température de réacteurs, ou chaîne de traitement de surface si l'installation a pour finalité première de pratiquer la peinture de pièces, etc.)
- les procédés de fabrication (substances utilisées dont le cas échéant intermédiaires de synthèse, énergies utilisées, équipements dont appareils sous pression, effluents / déchets / émissions gazeuses générés et modalités de traitement prévues, etc).
- les volumes liés aux activités : capacité de production, capacité de stockage (matières premières et produits finis, ...)
- dans la mesure de la connaissance disponible, le classement du projet au regard de la nomenclature des ICPE (disponible sur le lien : http://www.ineris.fr/aida/liste_documents/1/18028/1)

- Fiche 2 -

Éléments de description :

- **de l'état initial des terrains et de leurs abords**
- **des effets potentiels du projet sur l'environnement**

La description de l'état initial du site réalisée par le porteur de projet et des effets potentiels identifiés du projet pourra notamment porter sur les thématiques suivantes (liste fournie à titre indicatif) :

- **Sols et sous-sols** : par ex. présence de dolines, présence éventuelle de sols pollués, utilisation de matériaux dans le cadre du projet ...
- **Milieus naturels, biodiversité** : par ex. présence éventuelle de zones humides, de boisements, de haies, d'espèces végétales ou animales à valeur patrimoniale, ...
- **Eau** : par ex. présence éventuelle de cours d'eau ou points d'eau, impacts du projet en termes de prélèvements en eau, de rejets, sur les milieux aquatiques ou la sécurité publique, gestion des eaux pluviales, des eaux usées, drainage éventuel dans le projet, ...
- **Paysages, Patrimoine** : éventuels éléments caractéristiques du site et de ses abords, ...
- **Risques naturels** : par ex. risque inondation, risque de mouvement de terrain, retrait-gonflement argiles, ...
- **Risques technologiques** : par ex. proximité de sites industriels, nature de l'activité susceptible d'accroître le risque industriel, ...
- **Qualité de l'air, odeurs**
- **Bruit, vibrations, émissions lumineuses**
- **Trafic routier, déplacements, accès au site, réseaux et infrastructures existants** (eau, électricité, gaz, matières dangereuses, télécommunications,...)

- ...